

# COLLEGE ET LYCEE ST JACQUES HAZEBROUCK

## Flash infos

JOURNAL D'INFORMATIONS AUX FAMILLES  
SEPTEMBRE 2011 - NUMERO 1

### BIENVENUE AU COLLEGE ET LYCEE SAINT JACQUES



#### SOMMAIRE

p 3.....	La structure de l'Etablissement
p 4 .....	Le personnel de l'Institution
p 5.....	Les services administratifs
p 6 .....	Le service comptabilité
p 7 – 8 .....	Accueil – Rentrée 2011
p 8 .....	Horaires des classes
p 9 .....	Vie quotidienne au collège
p 9 – 10 .....	Vie quotidienne au lycée
p 11 .....	Quelques points pratiques
p 12 .....	Location de casiers au lycée
p 12 .....	Chéquier Livres Région (lycée)
p 12 .....	Nos résultats aux examens
p 13 .....	Fonctionnement de l'infirmier
p 14 – 15 .....	Des lauriers pour nos élèves
p 15.....	Des changements dans le corps professoral et le personnel OGEC
p 15 .....	La catéchèse en 6 <sup>ème</sup>
p 16 – 17 .....	La catéchèse en 5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>
p 18 .....	Les nouvelles technologies au collège
p 19 .....	Le BDI Collège
p 19.....	Les manuels scolaires
p 19 .....	Les travaux au Collège et au Lycée
p 20 .....	Les enseignants du Collège
p 21 .....	Les enseignants du Lycée
p 22 .....	Les lauréats du Brevet des Collèges 2011
p 23 .....	Les bacheliers 2011
p 24-25.....	La pastorale au Lycée
p 26 .....	L'agenda du trimestre
p 26.....	Calendrier des vacances scolaires
p 27 .....	L'Association ENVOL
p 27 – 28 .....	L'Association des Parents d'Elèves
p 28 .....	Vos contacts

#### Entre bonnes vacances et bonne rentrée !

Je suis heureux de vous communiquer le premier *Flash Infos* de la rentrée. Ce journal aux familles contient beaucoup d'informations sur la vie de l'établissement et notamment sur le déroulement de la rentrée. Il regorge d'une foule de renseignements et déjà de rendez-vous. Avant d'appeler par téléphone les services administratifs, consultez-le. Il répond sûrement à l'une de vos questions.

#### Par courrier électronique ou par papier ?

Cette année, nous envoyons le *Flash Infos* par courrier postal à toutes les familles. En effet, nous avons remarqué que beaucoup de familles n'ouvrent pas "leurs boîtes mail". Exceptionnellement, vous pourrez consulter le *Flash Infos* de rentrée sur le site <http://www.stjacques-hazebrouck.fr>

Bonne lecture et à vos agendas.

#### De remarquables résultats en 2011

Nous faisons toujours aussi bien et même mieux que l'année dernière. Voyez :

- Brevet des Collèges : 132 reçus sur 135 (97,78 %)
  - Baccalauréat : 207 reçus sur 212 (97,64 %)
  - BTS Assistant de Gestion PME/PMI (90,9 %)
- soit seulement 8 élèves qui n'ont pas obtenu leur examen.

Bravo à nos jeunes lauréats. Cela fait beaucoup de bonheur et de satisfaction.

Bravo enfin à l'équipe enseignante et à l'encadrement, accompagnateurs de ce succès.

### Quelques nouveautés pour la rentrée

Les effectifs sont stables au Collège. Le niveau 3<sup>ème</sup> connaît une forte hausse (+ 31) qui vient équilibrer les autres niveaux. L'effectif global du Collège reste exactement le même.

Les deux nouveautés pédagogiques du Collège sont que les études dirigées en 6<sup>ème</sup> se transforment en accompagnement personnalisé pour deux heures hebdomadaires (Bulletin Officiel n° 18 du 05 mai 2011). De plus, nous ouvrons l'option Tennis en 6<sup>ème</sup> avec le concours de la Tulipe Noire, pour aboutir à moyen terme à une section sport.

En lycée, les effectifs sont globalement stables avec une petite baisse en Seconde comblée par les niveaux de Première et Terminale. La réforme des lycées avait pour but de réduire l'importance de la section S. Apparemment, l'objectif n'est pas atteint à Saint Jacques où la section S augmente, et les séries L, ES et STG baissent encore légèrement. Le Tertiaire souffre toujours autant sur tous les niveaux.

La réforme des lycées se poursuit en Première avec la mise en place de deux heures d'accompagnement personnalisé et d'un tronc commun en L, ES et S pour quelques matières générales comme le français, les langues, l'histoire géographie et l'ECJS.

### Le Collège : trois ans après

Déjà plus de trois ans qu'a eu lieu le sinistre du Collège Saint Jacques (24 juin 2008). D'importants travaux ont été entrepris. Vous avez pu les découvrir lors de l'inauguration du samedi 21 mai dernier, présidée par Monseigneur ULRICH, Archevêque de Lille, et Monsieur Jérôme GUTTON, Sous-Préfet de Dunkerque. Les internes du Lycée ont retrouvé un lieu de vie de qualité et les collégiens des locaux totalement rénovés (secrétariat, salle de musique, salles informatiques, nouvelles salles de classe, etc), sans oublier la Chapelle entièrement refaite, ainsi que le nouvel orgue qui devrait être inauguré et béni au cours du premier trimestre par notre Archevêque Monseigneur ULRICH.

Lors de la journée du Patrimoine le dimanche 18 septembre prochain, vous pourrez découvrir la restauration de la Chapelle, du retable et le nouvel orgue.

Dernier chantier d'importance au Collège : la réalisation d'un nouveau CDI au premier étage (ancien Internat Filles). Il devrait être terminé pendant les vacances et être opérationnel à la rentrée de septembre.

*Merci à celles et ceux qui m'ont aidé à préparer la rentrée.*

*Merci à vous, parents, qui faites confiance à l'Institution Saint Jacques pour l'éducation de vos enfants, que ce soit pour la première fois ou depuis de nombreuses années.*

*A chacune et chacun, de bonnes et reposantes vacances.*

***Que vive l'Institution Saint Jacques !***

Le Chef d'Établissement  
Jean-Pierre BAILLEU

#### Quelques informations pratiques en réponse aux questions les plus souvent posées :

- Au lycée, il n'existe pas de liste de fournitures scolaires
- Transports scolaires : le Conseil Général ne délivre les nouvelles cartes que fin août.
- Fermeture de l'établissement : du 17 juillet au 15 août 2011 inclus
- Les formulaires pour les réductions de scolarité seront envoyés aux familles fin août
- Une enveloppe est envoyée par élève – merci de répondre aux questionnaires joints.

#### Dimanche 18 septembre 2011 : Journée du Patrimoine

Le Collège Saint Jacques sera ouvert exceptionnellement le dimanche 18 septembre 2011 de 9H à 12 H et de 14H à 18H. Il sera possible de visiter les locaux restaurés suite au sinistre du 24 juin 2008. Trois visites guidées seront proposées au public à 10H, 14H et 17H.

Madame Aïda TELLIER, Monsieur Jean-Philippe LE GUEVEL et Monsieur Jean-Michel SAUS seront présents et animeront chacun une visite.

Pour la bonne organisation de la journée, il est demandé de vous inscrire soit par mail : [bailleuljp@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:bailleuljp@stjacques-hazebrouck.fr) ou par téléphone au 03.28.41.98.92.

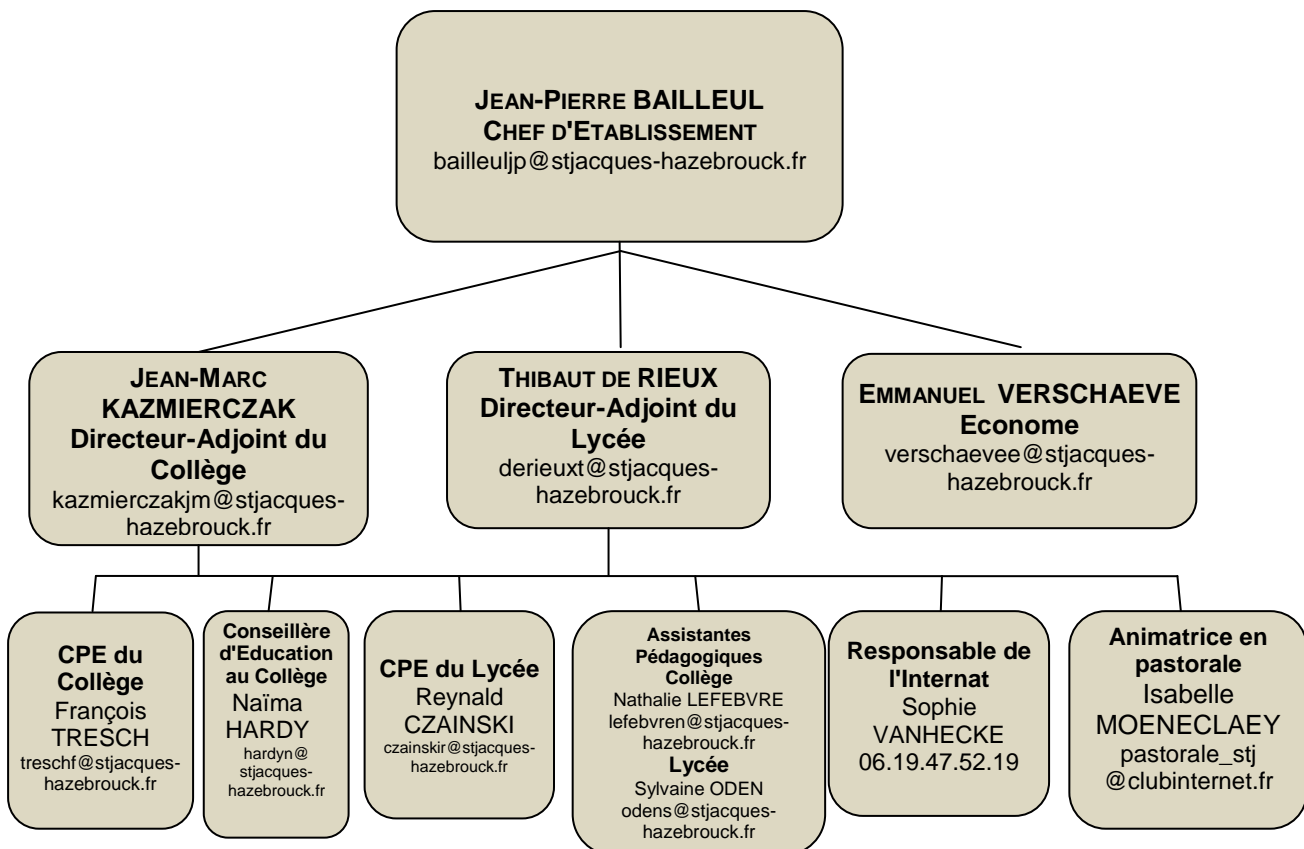
## LA STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT

L'Institution SAINT JACQUES, c'est une communauté de 170 adultes au service de 1400 jeunes et de 1200 familles, deux établissements accueillent les classes de collège, de lycée et d'enseignement supérieur.

**LE COLLEGE**  
60, rue Warein  
Tel : 03.28.41.98.92  
Fax : 03.28.49.53.90

**LE LYCEE**  
58, rue de la Sous Préfecture  
Tel : 03.28.41.98.92  
Fax : 03.28.41.08.96  
CCP Lille 3.066.89 C

e.mail administratif pour tous les sites : [contact@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:contact@stjacques-hazebrouck.fr)



### Le Chef d'Etablissement : Monsieur BAILLEUL

Il a la responsabilité de la bonne marche de l'ensemble de l'établissement. Il est le garant de la mission pastorale qui incombe à tout établissement catholique d'enseignement et de son bon fonctionnement administratif et pédagogique.

**M. Jean-Marc KAZMIERCZAK, Directeur-Adjoint**, assure la coordination de l'ensemble du collège.

**M. Thibaut de RIEUX, Directeur-Adjoint**, assure la coordination de l'ensemble du lycée.

**Le Conseiller Principal d'Education (CPE)** gère la vie scolaire. Il met en œuvre les moyens nécessaires au meilleur accueil des élèves et aux conditions de travail les plus favorables.

**Les Assistantes Pédagogiques** collaborent à la mise en place des structures pédagogiques et d'orientation. Elles suivent également les élèves dans leur parcours pédagogique.

La Responsable de l'Internat est chargée de l'organisation de la vie quotidienne des internes, hors du temps de classe, en lien avec la direction du lycée.

# LE PERSONNEL DE L'INSTITUTION

## Responsables du personnel

---

M. Jean-Pierre BAILLEUL, Directeur  
M. Emmanuel VERSCHAEVE, Econome

## Encadrement pédagogique et éducatif

---

Reynald CZAINSKI  
Thibaut de RIEUX  
Naïma HARDY  
Jean-Marc KAZMIERCZAK  
Nathalie LEFEBVRE  
Sylvaine ODEN  
François TRESCH  
Sophie VANHECKE

## Pastorale

---

Mme Isabelle MOENECLAËY  
Mme Sabine PRUM

## Comptabilité

---

Mme Axelle CAROEN  
Mme Marie-Odile DECOOPMAN

## Entretien ménager

---

Mme Chantal BOUREL  
Mme Catherine LIPPENOO  
Mme Sabine PAUWELS  
Mme Béatrice VERAGUE  
Mme Pascale SECLEPPE  
Mme Michèle VAN BENEDEN

## Entretien maintenance

---

M. Daniel GALLET  
M. Pascal ROUSSEAU  
M. Eric VANHECKE

## Infirmierie

---

Mme Valérie BAUDENS  
Mme Véronique BOURGEOIS  
Mme Isabelle CLAY

## Restauration et service

---

M. Romain BEAURAIN  
M. Stéphane CRINIERE  
M. Francis PROVOOST  
Mme Pascal SAINT-OMER DELEPINE  
Mme Janine SCHOEMAECKER  
Mme Josiane SCHRIFVE  
M. Vincent VIOLA  
Melle Maryse WYPELIER

## Secrétariat et accueil

---

Mme Brigitte BECUE  
Mme Marie-Andrée DEGOMBERT  
Mme Geneviève GUILMAIN  
Mme Emilie HOSPIE  
Mme Danièle LESAGE  
Mme Aurélie ROUSSEL  
Mme Sabine TRYHOEN

## CDI

---

Mme Sylvie MAERTEN

## Informatique

---

M. Didier MARCANT

## Les éducateurs (internat)

---

M. Christophe HARDY  
M. Philippe SCHOONHEERE  
Mme Sophie VANHECKE  
M. Hubert VEZILIER  
Mme Emilie WOUTS

## Les éducateurs (externat)

---

M. Didier BAILLEUL  
Mme Marie-Odile BARROY  
M. Régis BECUE  
Mme Catherine CALLENS  
Mme Patricia DECOOPMAN  
Mme Sylvie DELEPOUVE  
Mme Patricia PATTOU  
Mme Sabine PRUM



## LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Ils sont regroupés dans les bâtiments du Lycée Privé Saint Jacques – 58, rue de la Sous Préfecture à Hazebrouck.

Ils sont ouverts de 7 H 45 à 18 H 00 du lundi au vendredi et de 8 H 00 à 12 H 30 le samedi.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

SABINE TRYHOËN

Les renouvellements de prise en charge de transport scolaire (pour les élèves bénéficiant déjà d'une carte de transport pour cette année 2010.2011) ont été adressés aux familles fin juin 2011. Les prises en charge des élèves ayant fait une première demande, parviendront dans l'établissement à partir du 22 août 2011. Dès réception, les prises en charge seront adressées aux familles.



**IMPORTANT : LES ELEVES EN 4<sup>EME</sup> OU 3<sup>EME</sup> EN 2011.2012 DOMICILIES DANS UNE COMMUNE QUI NE DONNE PAS DROIT A GRATUITE CAR NE FAISANT PAS PARTIE DU SECTEUR DE RATTACHEMENT, MAIS QUI FERONT L'OPTION SECTION EUROPEENNE A LA RENTREE PROCHAINE, PEUVENT OBTENIR UNE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LA MESURE OÙ L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT NE PROPOSE PAS CETTE OPTION. DANS CE CAS, DEMANDER L'IMPRIME DES QUE POSSIBLE AU SECRETARIAT.**

### IMPORTANT

Les élèves **internes** domiciliés dans le Pas-de-Calais ne peuvent pas bénéficier d'une carte de transport. Ils peuvent faire une demande d'allocation de transport, à l'aide d'un imprimé spécial à demander au secrétariat.

## BOURSES DE COLLEGE

SABINE TRYHOËN

Si votre enfant est collégien pendant l'année scolaire 2011.2012 et si vos revenus ne dépassent pas un certain montant, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège.

**Les familles qui bénéficiaient de la bourse de collège en 2010.2011 doivent renouveler leur demande pour l'année 2011.2012.**

Dès que les dossiers seront arrivés dans l'établissement, courant septembre, l'information sera notée dans le carnet de bord. Le dossier est à réclamer au secrétariat du collège. Le revenu à prendre en considération est le revenu fiscal de référence de l'année 2009.

A ce jour, le barème 2011.2012 ne nous est pas encore parvenu. A titre d'information, vous pouvez consulter le barème 2010.2011 ci-dessous.

Pour un montant de bourse de collège de 79,71 euros annuel	
Enfants à charge	Plafond annuel en euros
1 enfant	13.553
2 enfants	16.680
3 enfants	19.808
4 enfants	22.936
5 enfants	26.063

Pour un montant de bourse de collège de 220,80 euros annuel	
Enfants à charge	Plafond annuel en euros
1 enfant	7.326
2 enfants	9.017
3 enfants	10.708
4 enfants	12.399
5 enfants	14.089

Pour un montant de bourse de collège de 344,85 euros annuel	
Enfants à charge	Plafond annuel en euros
1 enfant	2.585
2 enfants	3.182
3 enfants	3.778
4 enfants	4.375
5 enfants	4.972

## BOURSES DE LYCEE

SABINE TRYHOËN

Le lycée est habilité à recevoir des boursiers nationaux. Les démarches sont à faire dans le courant du deuxième trimestre scolaire pour obtenir la bourse l'année scolaire suivante. **Chaque élève de 3<sup>ème</sup> recevra au cours du second trimestre** en classe une circulaire d'information, ainsi qu'un barème. Consultez-le et demandez un dossier si vous pensez pouvoir bénéficier d'une bourse de lycée pour 2012.2013.

## BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Les élèves de terminale doivent effectuer leur demande de bourse d'enseignement supérieur dès le début du mois d'avril **par Internet** sur le site du Crous de Lille ([www.crous-lille.fr](http://www.crous-lille.fr)). Un fascicule leur sera distribué par leur professeur principal en temps utile.

**Pour toute question relative aux bourses et transports scolaires, merci de vous adresser exclusivement à Mme Tryhoën l'après-midi au 03.28.41.98.92**



## PARTICIPATION DES FAMILLES

La contribution des familles comprend la participation :

- Aux frais généraux de l'établissement
- Aux frais de pension ou de demi-pension (si votre enfant est interne ou demi-pensionnaire)

Les frais particuliers, n'intéressant pas toutes les familles, seront facturés en plus (ex : visite médicale, livres de poche, manuels scolaires au lycée).

## FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT

Une facturation annuelle sera établie en janvier 2012. Dans certains cas, des factures complémentaires pourront être éditées au cours du deuxième trimestre et du troisième trimestre.

C'est la feuille blanche "Tarifs annuels" qui vous sert de base pour le calcul de vos paiements.

**Il y a deux modes de règlement** : Annuel ou par prélèvement automatique.

**Si vous optez pour une facturation annuelle**, vous vous engagez à régler l'ensemble des frais en un seul versement. Dans ce cas, vous pouvez appliquer une réduction de 2%. Nous vous demandons de régler **uniquement par chèque et ce avant le 30 septembre 2011.**

**Si vous optez pour le prélèvement automatique**, le 10 de chaque mois (d'octobre à juillet), 1/10° des frais sera automatiquement prélevé. Exceptionnellement, le premier prélèvement pourrait n'avoir lieu qu'après le 15 octobre 2011.

Le montant des bourses (des élèves boursiers du lycée) sera déduit des prélèvements à partir de janvier 2012.

Si vous avez plusieurs enfants à Saint Jacques, vérifiez que la somme prélevée correspond bien à 10% de la totalité des frais.

Le règlement par chèque s'effectue par :

- Chèque bancaire, à l'ordre de l'OGEC Saint Jacques
- CCP, OGEC St Jacques – Lille – 3.066.89 C

**Les changements de régime** ne se font qu'en fin de trimestre scolaire (attention ! la fin du trimestre ne correspond pas au début des vacances). Nous sommes obligés de facturer 8,00 euros tout changement de régime pour frais de gestion. Ces changements ne se font qu'avec l'accord du Chef d'Etablissement (cf. le contrat financier).

**IMPORTANT – EN COLLEGE** : les familles ayant des difficultés financières et qui souhaiteraient bénéficier du **fonds social collégien**, doivent garder la liste chiffrée des fournitures achetées. De plus, s'il y a une aide ponctuelle **pour la cantine**, celle-ci vous sera annoncée par le biais du carnet de bord. Consultez-le régulièrement.

DESIGNATION DES FRAIS	COLLEGE				LYCEE		
	6EME	5EME	4EME	3EME	2DE	1ERE	TERMINALE
Contribution scolaire	42,45 €	47,10 €	47,10 €	49,45 €	52,40 €	54,65 €	54,65 €
Surveillance	4,45 €	4,60 €	4,60 €	4,60 €	7,70 €	7,70 €	7,70 €
Cotisations	4,90 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,15 €	5,15 €	5,15 €
Locations des livres					9,10 €	9,10 €	9,10 €
Frais d'inscription/réinscription	2,70 €	2,70 €	2,70 €	2,70 €	3,15 €	3,15 €	3,15 €
<b>Total mensuel pour un externe (x 10 mensualités)</b>	54,50 E	59,40 €	59,40 €	61,75 €	77,50 €	79,75 €	79,75 €
Demi pension (repas)	78,80 €	80,10 €	80,10 €	80,10 €	81,90 €	81,10 €	80,75 €
Total mensuel pour un demi-pensionnaire (x 10 mensualités)	133,30 €	139,50 €	139,50 €	141,85 €	159,40 €	160,85 €	160,50 €
Pension (hébergement) (2)					102,90 €	102,90 €	102,90 €
Pension (repas)					164,95 €	164,95 €	164,95 €
<b>Total mensuel pour un interne (x 10 mensualités)</b>					345,35 €	347,60 €	347,60 €

**TARIF REPAS EXCEPTIONNEL : 5,40 EUROS – COTISATION ANNUELLE A.P.E.L : 17 EUROS**



Nous vous proposons encore cette année de privilégier les nouveaux venus dans chaque cycle. En conséquence, la rentrée ne s'effectue pas de la même manière selon les niveaux de classe.

## ACCUEIL RENTREE COLLEGE

### SIXIEMES

**Lundi 05 septembre 2011**

**8 h 30 – 9 h 00** : Accueil dans le nouveau restaurant scolaire par les responsables du Collège

- Répartition par classe
- Accueil par le professeur principal
- Activités d'accueil toute la journée

**Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> sont invités à prendre le repas, y compris les externes.**

**Exceptionnellement, sortie à 16 h 15 pour permettre de rejoindre les transports scolaires dans le calme.**

**En 6<sup>ème</sup>, une première rencontre parent/professeurs aura lieu le vendredi 16 septembre 2011 à 18 H 00.**

**Une circulaire en précisera ultérieurement les modalités.**

### CINQUIEMES

**Lundi 05 septembre 2011**

**11 H 00** : accueil dans la chapelle

- Répartition par classe
- Accueil par le professeur principal
- Activités d'accueil toute la journée

**16 H 30** : sortie

### QUATRIEMES

**Lundi 05 septembre 2011**

**10 H 30** : accueil dans la chapelle

- Répartition par classe
- Accueil par le professeur principal
- Activités d'accueil toute la journée

**17 H 30** : sortie

### TROISIEMES

**Lundi 05 septembre 2011**

**10 H 00** : accueil dans la chapelle

- Répartition par classe
- Accueil par le professeur principal
- Activités d'accueil toute la journée

**17 H 30** : sortie



**Tous les élèves de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> sont invités à prendre le repas du midi, y compris les externes.**

## ACCUEIL RENTREE LYCEE

Nous proposons, cette année encore, de privilégier la rentrée des élèves de seconde par une journée d'intégration le lundi 05 septembre 2011. En conséquence, la rentrée des élèves de première et de terminale est différée au mardi 06 septembre 2011.

### SECONDE

#### Lundi 05 septembre 2011

**8 h 05** : affichage des listes de classe sur la cour

**8 h 10** : accueil des élèves à la chapelle, 60 rue Warein par Messieurs Bailleul, Czainski, de Rieux, et les professeurs principaux.

**9 h 00** : répartition par classe – formalités administratives avec le professeur principal

**13 h 25** : découverte de l'établissement avec les enseignants

### PREMIERE - TERMINALE

#### Mardi 06 septembre 2011

**8 h 00** : accueil des élèves par les professeurs principaux

**10 h 20** : début des cours

### BTS

#### Lundi 05 septembre 2011

**8 h 00** : accueil des étudiants par les professeurs principaux

**9 h 00** : perception des livres BTS 2

**9 h 30** : perception des livres BTS 1

**10 h 20** : intervention Mutuelles Etudiantes

**11 h 20** : début des cours.

## LA RENTREE A L'INTERNAT

SOPHIE VANHECKE

Les internats des filles et des garçons sont situés dans les locaux du Collège, 60 rue Warein. Les internes sont placés sous la responsabilité de M. Bailleul, Chef d'Etablissement, assisté par Mme Sophie Vanhecke, responsable d'internat.

L'installation des internes se fera : le dimanche 04 septembre 2011 à 17 H 30 pour les Secondes et le lundi 05 septembre 2011 à 18 H 30 pour les premières et terminales.

## HORAIRES DES CLASSES DU COLLEGE ET DU LYCEE

COLLEGE		LYCEE
Les élèves sont tenus d'être présents avant 8 h 03 et avant 13 h 23		Cours n°1 : 8 h 10 - 9 h 05 Cours n°2 : 9 h 10 – 10 h 05
Cours n°1 : 8 h 05 - 9 h 00 Cours n°2 : 9 h 05 – 10 h 00		<b>Récréation</b> Cours n°3 : 10 h 20 – 11 H 15 Cours n°4 : 11 h 20 – 12 H 15
<b>Récréation</b> Cours n°3 : 10 h 17 – 11 h 12 Cours n°4 : 11 h 15 – 12 h 10		<b>Récréation du midi</b> Cours n°5 : 13 h 25 – 14 h 20 Cours n°6 : 14 h 25 – 15 h 20
Cours n°5 : 13 h 25 – 14 h 20 Cours n°6 : 14 h 25 – 15 h 20		<b>Récréation</b> Cours n°7 : 15 h 35 – 16 h 30 Cours n°8 : 16 h 35 – 17 h 30 (parfois cours sur le créneau du midi)
<b>Récréation</b> Cours n°7 : 15 h 35 – 16 h 30		<b>Le mercredi et samedi matin</b> Cours n°1 : 8 h 10 - 9 h 05 cours n°2 : 9 h 07 – 10 h 02
En 6 <sup>ème</sup> et en 5 <sup>ème</sup> : fin des cours à 16 h 30 <b>Etude facultative</b> de 16 h 40 à 17 H 30	En 4 <sup>ème</sup> et en 3 <sup>ème</sup> : Cours n°8 : 16 h 35 à 17 h 30	<b>Récréation</b> Cours n°3 : 10 h 17 – 11 h 12 Cours n°4 : 11 h 14 – 12 h 09
Pas de cours le samedi Le mercredi après-midi ont lieu les activités de l'Association Sportive		
Les retenues ont lieu au lycée (58, rue de la Sous-Préfecture) en salle 001 le mercredi après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 voire 16 h 30 ou le samedi matin de 8 h 05 à 12 h 05).		



## VIE QUOTIDIENNE AU COLLEGE

### Accueil le matin

---

Les portes du Collège sont ouvertes dès 7 h 30. Un petit déjeuner est proposé à partir de 7 h 30. L'accueil téléphonique est assuré à partir de 7 h 45.

### Présence de l'élève au collège

---

Les élèves doivent être présents dans le collège avant la 1<sup>ère</sup> sonnerie qui retentit à 8 h 03 le matin et 13 h 23 l'après-midi. Après cette sonnerie, les élèves sont considérés comme retardataires.

Les élèves doivent être présents au collège de 8 h 03 à 12 h 10 et de 13 h 23 à 16 h 30 (ou 17 h 30 si les élèves ont cours : en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> ou s'ils sont inscrits à l'étude du soir). Pas d'arrivée tardive ou de sortie anticipée en cas d'heure d'étude ou d'absence de professeur (cf règlement dans le carnet de bord). Les élèves déjeunant au restaurant scolaire ne peuvent sortir du collège entre leur entrée au collège et 16 h 30 ou 17 h 30.

### Etude surveillée du soir

---

De 16 h 40 à 17 h 30, les élèves qui le souhaitent peuvent rester au collège pour travailler en étude ou au CDI. Le choix d'inscrire l'élève à l'étude du soir sera à effectuer sur une circulaire spécifique distribuée le jour de la rentrée : l'élève peut y être inscrit un ou plusieurs soirs. Attention, tout élève inscrit à l'étude du soir doit obligatoirement être présent au collège à ce moment-là ! Toute modification concernant cette inscription à l'étude du soir doit être notifiée par écrit au CPE par l'intermédiaire du carnet de bord.

### Permissions

---

Les permissions pour rendez-vous médicaux ou administratifs, etc.. sont à solliciter par écrit à l'avance auprès du CPE par l'intermédiaire du carnet de bord. Le collège est tenu par son contrat d'association de respecter la durée de l'année scolaire. Il est donc inutile de demander la permission d'anticiper les vacances ou de retarder la rentrée.

## VIE QUOTIDIENNE AU LYCEE

### Accueil le matin

---

Les élèves sont accueillis dès 7 h 30. Une étude surveillée est proposée de 8 h 10 à 9 h 05 à tous les élèves dont les cours commencent à 9 h 05.

Les élèves du lycée qui le souhaitent peuvent se rendre en étude libre de 7 h 40 à 8 h 05 et de 12 h 20 à 13 h 20 après inscription auprès du CPE.

**QUE CEUX QUI Y PARTICIPENT RESPECTENT LE TRAVAIL ET LE CALME DE L'ENDROIT !  
NOUS RENDONS UN SERVICE, IL PEUT ETRE SUPPRIME.**

### Autorisations d'absence

---

Elles sont à solliciter par écrit au Chef d'Etablissement, par l'intermédiaire du CPE.

L'établissement est tenu par son contrat d'association de respecter la durée de l'année scolaire. Il est donc inutile de demander la permission d'anticiper les vacances ou de retarder la rentrée. Aucune permission n'est accordée pour une leçon de conduite automobile sur heure de cours.

## Le CDI du lycée : un outil pédagogique pour apprendre "autrement"

---

Le CDI du lycée accueille les élèves du lundi matin au samedi midi. Ils peuvent venir sur une heure de permanence (inscription préalable obligatoire) ou lors de recherches encadrées par un professeur. Ils disposent alors de multiples ressources du CDI : journaux quotidiens, périodiques, manuels scolaires et parascolaires, ouvrages documentaires... sans oublier les romans, mangas et autres bandes dessinées, pour allier l'utile à l'agréable !



En complément, l'outil informatique dispose d'un logiciel permettant de retrouver les ressources présentes physiquement au CDI. Bien entendu, les élèves ont également accès aux logiciels bureautiques, à des CD-Roms (encyclopédies, CD-Roms spécialisés...) et à Internet, pour des recherches à vocation pédagogique et éducative.

Par ailleurs, le CDI travaille en complémentarité avec le BDI, tenu par des parents bénévoles, pour tout ce qui a trait à l'orientation. Le CDI du lycée est un lieu vivant et animé. Nous travaillons en partenariat avec de nombreux professeurs sur différents projets ponctuels, mais aussi pour les enseignements d'exploration en 2de et les TPE en première.

Les élèves y voient un lieu pour travailler agréablement et dans le calme, et qui leur permet de satisfaire leur curiosité intellectuelle.

### Devoirs surveillés

---

Chaque semaine, les élèves du lycée ont un devoir surveillé d'après un planning établi en début d'année. Les élèves ayant manqué un DS pour des raisons dûment justifiées seront invités à venir "plancher" suivant le planning de rattrapage fixé.

**L'usage du correcteur liquide est interdit. Le cutter est considéré comme une arme blanche ; sa détention est interdite.** Seuls les ciseaux à bouts ronds sont autorisés.

### Le carnet de correspondance

---

Le jour de la rentrée, chaque élève recevra un carnet de correspondance. Ce document permet à la fois d'informer et de correspondre réciproquement (établissement/famille – famille/établissement).

Les informations ou renseignements qu'il contient peuvent permettre d'agir vite quand cela est nécessaire. D'autre part, il précise l'emploi du temps de l'élève et il permet d'informer les parents lorsqu'il y a des changements ponctuels de l'emploi du temps. Il permet d'informer soit les parents soit l'établissement sur des retards en cours, des absences, des dispenses de sport, un passage à l'infirmerie, etc... **Ce document administratif est donc important.** Nous demandons donc aux parents de le réclamer à leurs enfants, d'en prendre connaissance, de le commenter avec leurs enfants car il contient le règlement intérieur et pour terminer, d'apposer leurs signatures aux différentes pages où cela est nécessaire. Un contrôle de mise à jour des carnets aura lieu du 05 au 09 septembre 2011.

### Les cours de Physique – Chimie

---

Les professeurs de physique chimie rappellent que les élèves doivent obligatoirement se munir d'une blouse en coton pour les travaux pratiques de chimie au lycée. Il leur est demandé en outre d'avoir une paire de gants assez fins en nitrile pour les manipulations, le nitrile résistant bien aux attaques des agents chimiques. Le lycée ne fournira pas les gants.

### Information des professeurs de mathématiques sur l'usage de la calculatrice

---



La maîtrise de la calculatrice est un objectif des programmes du lycée. En conséquence, nous voulons rappeler que **chaque élève a l'obligation de posséder une calculatrice graphique et programmable (2de et toute série du cycle terminal)**. Les langages utilisés par la calculatrice varient d'une marque à l'autre. C'est pourquoi, les professeurs de mathématiques du lycée travaillent avec les modèles de la marque Casio. La **Casio 35+** est un modèle passe-partout. C'est une très bonne machine pour le lycée. On en trouve d'occasion assez facilement.



## QUELQUES POINTS PRATIQUES

### Nous nous permettons d'insister sur quelques points.

Seuls les responsables de l'établissement sont habilités à juger du bien-fondé d'une demande de permission ou d'autorisation d'absence. La demander ne signifie pas automatiquement l'obtenir.

Les parents prennent seuls la responsabilité d'une absence non autorisée.

L'élève sera sanctionné, si nécessaire jusqu'à l'exclusion, si le régime des présences dans l'établissement n'est pas respecté.

Il y a obligation pour les parents de justifier et de prévenir d'une absence dès la première heure de cours.

### Maladie – Accident

En cas de maladie, veuillez en faire part au Conseiller Principal d'Education du site dès que possible. Si la maladie se prolonge au-delà de 2 jours, le certificat médical est obligatoire dans les 48 heures.

En cas d'accident grave survenu à l'intérieur de l'établissement, nous prévenons immédiatement les parents qui restent les seuls responsables des suites à donner.

**En cas d'accident survenu à la maison :** informer l'établissement. La Mutuelle de St Jacques intervient après la Sécurité Sociale et votre mutuelle personnelle.

**La Mutuelle Saint Christophe** couvre votre enfant 24 heures sur 24. Veuillez vous référer à la circulaire spécifique Assurance distribuée en début d'année.

### Affaires personnelles

Les objets volés ou détériorés ne sont pas remboursés. Une salle de rangement des cartables est aménagée et des casiers sont mis à la disposition des élèves, moyennant une location annuelle de 16 euros. En 6<sup>ème</sup>, un casier est réservé pour chaque élève. Par contre, en 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, les casiers sont attribués en priorité aux demi-pensionnaires ayant réservé un casier en juin dernier. Une liste d'attente est mise en place, sans engagement de notre part.

Chaque salle de classe est fermée à clef dès qu'une classe en sort. Il reste que les élèves doivent avoir le souci de ne pas laisser leurs affaires le long des murs durant une nuit ou un week-end, d'éviter systématiquement de transporter objets de valeur, argent ou "matériels fragiles". Si cela s'avérait nécessaire, il est toujours possible de déposer objets de valeur ou argent chez le CPE.

### Circulation et stationnement rue Warein

A l'attention des parents qui déposent leurs enfants rue Warein, il est rappelé qu'il est interdit de s'arrêter sur la rue au niveau d'une ligne blanche continue ainsi que sur les arrêts de bus aux heures d'arrivée et de sortie des élèves.

### Restauration

La restauration scolaire est gérée par l'établissement. Les repas sont confectionnés par une équipe composée d'un chef de cuisine, de deux chefs cuisiniers, d'un cuisinier et de trois commis de cuisine.

Le restaurant de l'Institution sert quotidiennement plus de 1.100 repas au moment du déjeuner, ainsi que près de 80 repas à l'heure du dîner.

Tous les menus proposés aux élèves suivent la réglementation du GEMRCN (Réglementation sur les fréquences des produits utilisés). Ponctuellement des produits bio seront proposés au self.

Le plateau repas se compose d'une entrée (7 ou 8 choix d'entrées), d'une assiette garnie (2 viandes et 2 légumes au choix), d'un fromage et d'un dessert au choix.

Conformément à la législation dans le domaine de la restauration collective, le restaurant fait l'objet d'un suivi en matière de contrôle et hygiène alimentaires par l'Institut Pasteur de Lille.

Dans la majorité des cas, le choix des matières premières alimentaires s'effectue auprès de fournisseurs locaux ou régionaux.

**Petit déjeuner :** Il est proposé aux collégiens et lycéens qui le désirent au prix de 1,20 € sans inscription préalable un petit déjeuner servi au restaurant scolaire tous les jours sauf le lundi et le samedi, entre 7 h 30 et 7 h 45. Cette formule de petit déjeuner comprend :

- 1 boisson chaude ou froide (café, chocolat, thé, lait)
- 1 jus d'orange



- 1 laitage (petit suisse aux fruits, yaourt aromatisé ou aux fruits)
- pain et accompagnement (confiture, chocolat à tartiner, beurre).

**Le déjeuner :** le restaurant scolaire fonctionne en self-service de 11 h 45 à 13 h 00. Chaque élève dispose d'une carte plastifiée grâce à laquelle son passage est enregistré. Tout élève entrant dans un nouveau cycle (collège, lycée, BTS) reçoit une nouvelle carte self. Une carte détériorée, découpée, décorée retarde le passage ou prêle à confusion. Toute perte ou détérioration grave entraîne le remplacement de cette carte et 7,50 euros de frais. Ce montant est inscrit sur la facture et incorporé aux frais ordinaires. Rien n'est perçu lors du passage. Le passage au contrôle doit être bref. Les oublis multipliés de badge entraînent le passage tardif des derniers. C'est pourquoi il pourra arriver que l'on donne la priorité aux élèves ayant leur carte, obligeant les négligents à passer en dernier !

## LOCATION DE CASIERS AU LYCEE

REYNALD CZAINSKI



Des casiers de sécurité, situés dans la cour principale du Lycée et fermés à l'aide d'un cadenas, sont mis à la disposition des élèves moyennant une location annuelle d'un coût de 16 euros ainsi que le dépôt d'une caution de 7 euros. Cette caution est restituée lorsque l'élève décide de libérer son casier et remet la clé du cadenas au CPE.

Chacun de ces casiers de rangement est destiné à deux élèves, ce qui signifie que deux élèves occupent le même casier en tant que colocataires et ont à payer la moitié du coût de la location, soit 8 euros. Par contre, chacun des élèves locataires doit verser la caution fixe de 7 euros pour obtenir un exemplaire de la clé du cadenas.

L'élève peut conserver le même casier tout au long de sa scolarité au Lycée. Dans ce cas, il conserve sa clé d'une année à

l'autre, même durant les vacances scolaires.

L'élève qui perd sa clé doit en avvertir immédiatement le CPE. Dans ce cas précis, la caution est encaissée par l'établissement, et une nouvelle caution est demandée à l'élève pour l'attribution d'un nouveau cadenas.

Il est formellement interdit aux élèves de changer de casier, de s'échanger les clés ou les cadenas, sans en avoir informé préalablement le CPE. A chaque casier correspond un cadenas muni d'une clé référencée.

Tout élève quittant l'établissement est tenu de restituer la clé de son casier, et ne doit en aucun cas la transmettre, au moment de son départ, à un autre élève sans l'autorisation du CPE.

Le paiement de la location peut se faire en espèces ou par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'OGEC Saint Jacques. Par contre, la caution de 7 euros devra être versée en espèces.

## Chéquier livres Région au Lycée



Votre enfant, scolarisé dans une classe de Lycée, a reçu un document intitulé "Chéquier livres Région". Celui-ci est à remplir afin d'obtenir ce chéquier. Les chèques reçus peuvent contribuer à l'achat d'équipements et de fournitures scolaires.

Nous vous invitons à ne pas tarder à remplir ce document et à le retourner au Conseil Régional avec l'enveloppe réponse.

## Nos résultats aux examens

### Le Brevet des Collèges

Nombre d'élèves présentés	Admis sans mention	Mention Assez Bien	Mention Bien	Mention Très Bien	Total reçus	Pourcentage de réussite
135	32	38	45	20	132	97,78 %

### Le Baccalauréat

Série	Nombre de candidats présentés	Mentions	Reçus	Pourcentage de réussite
L	21	7 AB – 2 B – 5 TB	20	95,24 %
ES	50	22 AB – 13 B – 3 TB	50	100 %
S	115	30 AB – 28 B – 19 TB	113	98,26 %
STG	26	6 AB – 1 B – 1 TB	24	92,30 %
<b>TOTAL LYCEE</b>	<b>212</b>	<b>65 AB – 44 B – 28 TB</b>	<b>207</b>	<b>97,64 %</b>

### Le Brevet de Technicien Supérieur

Nombre de candidats présentés	Nombre de candidats reçus	Pourcentage de réussite
11	10	90,9 %



# FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE

V. BAUDENS – V. BOURGEOIS – I. CLAY

## LES SOINS

Tout élève malade peut venir à l'infirmerie. Il en fait la demande au professeur et est toujours accompagné par un autre élève. L'infirmière assure un relais par le carnet de correspondance ou le carnet de bord de l'élève avec les parents.

En cas d'urgence, le dossier médical dûment rempli est très important pour joindre les parents. L'éventail des médicaments scolaires étant réglementé, nous ne disposons que de médicaments symptomatiques. Il est donc important que les parents assurent le suivi de l'élève malade, en consultant, éventuellement, leur médecin. De plus en plus, au fil des années, la consommation de médicaments augmente. N'oublions pas que l'infirmerie a un coût et que la Sécurité Sociale ne rembourse pas nos frais.

Quant à la durée du passage en infirmerie, elle ne peut excéder une heure (exceptionnellement une demi-journée quand les parents ne peuvent pas venir rechercher l'élève tout de suite).

Nous possédons quelques lits de repos mais l'infirmerie n'est pas un hôpital. Il n'y a pas nécessairement urgence, mais si le traitement donné est inefficace, et si l'élève ne peut regagner les cours, nous appelons les parents. **C'est l'infirmière qui décide du retour à domicile de l'élève malade et non l'élève.** Depuis plusieurs années, nous nous voyons court-circuitées par les téléphones portables. Sachez qu'en cas de problème notre responsabilité est en jeu (l'heure de départ est notée sur la fiche d'infirmerie). Comment savoir, lorsque l'élève rentre de sa propre initiative, s'il s'agit d'une fugue ou d'un retour ?

Au vu de notre "vécu infirmerie", nous aimerions vous transmettre nos réflexions : afin de bien prendre en charge vos enfants dans le cadre de notre établissement, nous ne pouvons pas traiter les blessures ayant eu lieu à la maison, le soir, le week-end. Si votre enfant est malade dès le matin, il serait préférable de prendre vos dispositions pour le soigner au plus tôt et éviter ainsi qu'on vous rappelle sur votre lieu de travail. Nous ne pouvons pas administrer des traitements réguliers. En cas de troubles répétitifs (migraines, règles douloureuses), l'élève laissera le traitement adapté (ex : Spasfon, Doliprane) accompagné d'une ordonnance, à l'infirmerie.

Ainsi nous pouvons lui donner le traitement qui lui convient lorsqu'il en aura besoin.

En cas d'urgence, nous sommes dans l'obligation de nous mettre en relation avec le SAMU qui oriente selon l'état clinique vers l'hôpital adéquat qui assurera les premiers soins. Vous êtes dans le même temps immédiatement contactés. Veillez donc à nous donner, comme nous vous le demandons sur le dossier médical, vos coordonnées téléphoniques (fixe, portable). Assurez-vous que nous pouvons vous joindre. Trop souvent les portables ne sont pas branchés et le téléphone fixe ne répond pas.

Vous devez vous déplacer ou déléguer une personne de votre entourage.



## LA PREVENTION

Les visites médicales ont lieu en 6<sup>ème</sup>. Elles nous permettent de faire le point sur le développement et la santé des élèves. Elle est obligatoire pour tous. La visite comprend une partie éducative. Votre enfant sera sensibilisé grâce au livret "**Est-ce que je fais le nécessaire ?**" qui lui permettra de mieux se connaître.

Une deuxième partie comprend la visite médicale en elle-même. Elle permet après un entretien avec une infirmière et un médecin scolaire de faire le bilan de sa santé. Les conclusions sont transmises aux familles et aux infirmières de l'établissement par le biais du carnet de santé de votre enfant.

## ACCUEIL ET ECOUTE

L'infirmerie est un lieu d'accueil et d'écoute pour les élèves. Elle permet aux jeunes d'établir un lien de confiance avec l'infirmière

qui est une personne neutre, ni enseignante, ni juge, ni administrative et qui est soumise au secret médical comme les médecins. L'infirmière n'est pas un thérapeute mais un relais. Elle peut par son intervention mettre en place un réseau d'aide (assistante sociale, médecin scolaire, médecin traitant, parents, services extérieurs, psychologues, centre médico-psychologique) et ceci en accord avec le jeune.



## LE SUIVI DES DISPENSES DE SPORT

En collège comme en lycée, la production d'un certificat médical est demandée. En lycée, c'est le certificat "type" de la fin du carnet de correspondance qui sera exigé pour les dispenses de l'année ou de trois mois consécutifs ou cumulés dans une discipline. Une visite médicale (avec le médecin d'Ecole et Santé) est programmée en cas d'arrêt de la pratique d'une discipline (arrêt partiel ou à l'année).

## LES INTERVENTIONS EXTERIEURES

La prévention est aussi réalisée tout au long de l'année sur différents niveaux par des intervenants extérieurs, sur des thèmes tels que la Sécurité Routière, la formation aux premiers secours, l'affectivité ou la sexualité.



## DES LAURIERS POUR NOS ELEVES

Au cours de l'année scolaire, les collèges et lycées sont sollicités pour participer à de nombreux concours organisés, soit par le Ministère de l'Education Nationale, soit par le Rectorat ou encore le Conseil Général. Comme toujours, les professeurs de Saint Jacques répondent favorablement à ces différentes propositions en faisant participer les élèves. Comme les années précédentes, les élèves de Saint Jacques ont particulièrement brillé par leurs résultats. En voici un aperçu :

### Olympiades de la physique – classe de 1<sup>ère</sup> S

3<sup>ème</sup> prix aux Olympiades pour St Jacques. Il y avait 25 groupes en compétition cette année. Trois catégories de prix ont été décernées pour nos 4 élèves : Maxence Bonduaeux, Arthur Jourdin, Adrien Jourdin et Ludovic Vanderlynden.

### Olympiades de la chimie – classe de 1<sup>ère</sup> S

Rémi Decrock est classé 37<sup>ème</sup> au plan académique.  
Rémi Priem est classé 46<sup>ème</sup> au plan académique.

### Challenge TPE – ICAM – classe de 1<sup>ère</sup> S

Quatre groupes sur six de Saint Jacques qualifiés et au final :

- ✓ Jury n°1 : **1<sup>er</sup> prix** pour Edgar Allender et Hadrien Dhellemme avec un sujet sur la cyanotypie
- ✓ Jury n°2 : **1<sup>er</sup> prix** pour Adrien et Arthur Jourdin, Maxence Bonduaeux et Ludovic Vanderlynden avec un sujet sur la cristallisation de l'acétate de sodium.
- ✓ Jury n°3 : **1<sup>er</sup> prix** pour Loïc Milon et Jérémie Delbart avec un sujet sur le Gecko et **2<sup>ème</sup> prix** pour Jérémy Foster, Florian Minet et Simon Richard pour un sujet sur le laser.

### Concours "Je bouquine"

On a gagné au concours **Je bouquine** (concours lancé sur l'impulsion du CDI du Collège) : les couleurs de St Jacques seront donc représentées dans les éditions Bayart :

5<sup>ème</sup> B : 25<sup>ème</sup> prix  
5<sup>ème</sup> E : 26<sup>ème</sup> prix

3<sup>ème</sup> B : 30<sup>ème</sup> prix  
3<sup>ème</sup> A : 38<sup>ème</sup> prix

### L'Association des membres de l'ordre des Palmes Académiques (AMOPA)

A été récompensée : Agnès Bauwe – 3<sup>ème</sup> A – 1<sup>er</sup> prix départemental de poésie

### Résultats des Olympiades de Géosciences

Voici le résultat de nos élèves ayant participé aux Olympiades de Géosciences (classement académique)

Thomas Baselis – 1<sup>ère</sup> 6S – 6<sup>ème</sup>  
Sylvie Buret – 1<sup>ère</sup> 6S – 26<sup>ème</sup>  
Valentin Harlet – 1<sup>ère</sup> 6S – 56<sup>ème</sup>  
Loïc Milon – 1<sup>ère</sup> 5S – 71<sup>ème</sup>

Jérémie Delbart – 1<sup>ère</sup> 6S – 17<sup>ème</sup>  
Maxime Bacquet – 1<sup>ère</sup> 6S – 35<sup>ème</sup>  
Louis Lauwerier – 1<sup>ère</sup> 5S – 58<sup>ème</sup>  
Etienne Heyman – 1<sup>ère</sup> 5S – 73<sup>ème</sup>

### Concours d'éloquence chez les 1<sup>ères</sup> ES

Dix groupes ont présenté leur plaidoirie devant un jury composé d'enseignants, d'élèves de Sciences Po et personnalités extérieures.

Tous ont été particulièrement félicités par le jury qui a retenu :

- ✓ En premier, l'intervention de Laëtitia Hennion et de Ségolène Sommeville sur le thème "La violence conjugale tue et pourtant elle tue"
- ✓ En deuxième, "Silence on tue" par Simon Baudens, Agathe Bauer et Olivia Rousseeuw
- ✓ En troisième, "La guerre des sexes" par Marine Delattre et Camille Loridan



## Concours d'expression orale du Rotary

Pierre Verlyck, élève de Terminale L, a terminé second du prix du Jury et a remporté le premier prix du public.

## Brevet d'Initiation Aéronautique - BIA

Thomas Everaere – 3<sup>ème</sup> E – Très bien

Hugo Ingelaere – 3<sup>ème</sup> F – Bien

Louis Delarue – 3<sup>ème</sup> D – Assez bien

Pierre Van Inghelandt – 3<sup>ème</sup> F – Assez bien

Constance Clabaux – 3<sup>ème</sup> F – Passable

Hugo Pineau – 2de 8 – Passable

Damien Lejeune – 3<sup>ème</sup> F – Très bien

Romain Gilliot – 3<sup>ème</sup> A – Bien

Paul Mesurolle – 2de 8 – Assez bien

Clément Bonnel – 2de 8 – Passable

Théophile Lardeur – 3<sup>ème</sup> E – Passable



A chaque fois, les élèves ont reçu ou recevront un prix lors de cérémonies officielles réunissant les autorités académiques et politiques du Département.

## DES CHANGEMENTS DANS LE CORPS PROFESSORAL ET LE PERSONNEL OGE

Ont cessé leur activité à Saint Jacques :

Monsieur Marc BOLLIER (allemand au collège et lycée)

Monsieur René CHARLET (histoire géographie au lycée)

Madame Marie-Christiane DEMERVILLE (économie – droit – management au lycée)

Monsieur Vivian MASSIET (mathématiques au lycée)

Madame Danièle MOERCANT (EPS au collège)

Madame Catherine PLATTEAU (anglais au collège)

Monsieur Pierre WOESTELANDT (agent de maintenance)

## LA PASTORALE AU COLLEGE – NIVEAU 6<sup>EME</sup>

SABINE PRUM

Dans l'horaire de votre enfant, une heure est prévue le vendredi matin pour la catéchèse.

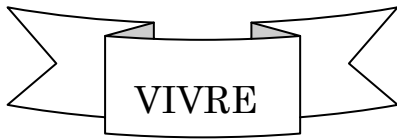
Chaque enfant démarre l'année dans une équipe, puis choisit aux vacances de Toussaint de continuer d'y participer durant l'année, pour célébrer sa Profession de Foi ou poursuivre son parcours.



Dates importantes de l'année 2011/2012 :

- Retraite de Profession de Foi à Saint Jacques les 21 et 22 avril 2012
- Profession de Foi et Communion Solennelle :
  - Le 12 mai 2012 à Saint Jacques et le 13 mai 2012 à l'église Notre Dame
  - Ou le 02 juin 2012 à Saint Jacques et le 03 juin 2012 à l'église St Eloi

Un chrétien vit, annonce et célèbre.



c'est  
...en petites équipes

REFLECHIR ...



5<sup>ème</sup>

4<sup>ème</sup>

... en grand groupe



5<sup>ème</sup>

et

3<sup>ème</sup>

REAGIR...

...avec tous les copains du niveau

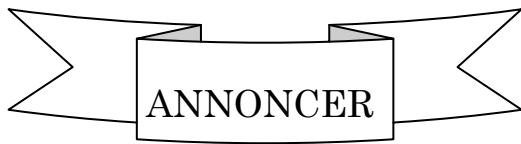


4<sup>ème</sup>

...avec tout l'établissement



Téléthon



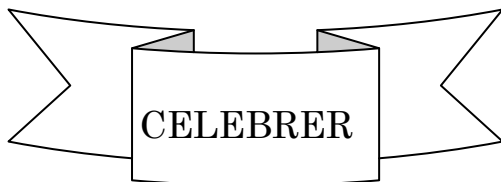
c'est prendre du recul pour oser s'affirmer



Retraites :

au Mont des Cats

à Merville



c'est aussi

PRIER

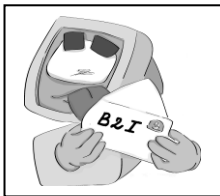


Noël



Entrée en Carême

**MERCI** à tous ceux, l'équipe de direction, professeurs, éducateurs, bénévoles, témoins, associations, qui s'investissent toute l'année au service des collégiens.



# LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU COLLEGE

<http://www.college.stjacques-hazebrouck.fr/>

JEAN-MICHEL SAUS

## SEPTEMBRE 2011

Le **Brevet Informatique et Internet (B2i)** est nécessaire pour l'obtention du **Brevet des Collèges**. Les élèves du Collège devront valider **80% des compétences informatiques** de **5 domaines différents**, soit **23 des 29** sujets proposés pour bénéficier de l'attestation désormais obligatoire.

Chaque élève possède à la rentrée son **identifiant** et son **mot de passe** lui permettant d'accéder à l'un des 50 postes sécurisés du réseau informatique du Collège.

Plusieurs **salles de cours** sont désormais équipées d'un **vidéo projecteur** installé de manière permanente.

## ENSEIGNEMENT

Les élèves utilisent les machines mises à leur disposition lors des cours ou des ateliers de français hebdomadaires (logiciels d'aide à la lecture : Lectra, Lectron,...), mais également lors des heures d'études dirigées, plus particulièrement sur le niveau 6<sup>ème</sup>.

Les cours de **technologie** se consacrent à une utilisation plus spécifique du système d'exploitation ou du traitement de textes.

Les **niveaux 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>** poursuivent l'apprentissage du niveau 6<sup>ème</sup> tout en développant la **recherche documentaire** sur Internet. D'autres disciplines (**mathématiques, SVT, Sciences Physiques, Anglais,...**) utilisent des logiciels pédagogiques spécifiques.

## INFORMATION

<http://www.college.stjacques-hazebrouck.fr>

Le **site Internet du Collège**, régulièrement mis à jour, propose, outre le contenu du flash infos, photos, travaux d'élèves, articles de presse, logiciels pédagogiques, rubrique de l'A.P.E.L.

## PATRIMOINE

L'histoire particulièrement riche du collège comme du lycée est mise en ligne sur deux sites Internet complémentaires. Ces sites régulièrement réactualisés reprennent systématiquement les articles de presse évoquant le collège ou le lycée.

### **Saint-Jacques et son histoire 1893 - 2011**

<http://perso.orange.fr/stj.hazebrouck>

### **Le Collège et son histoire 1854-2011**

<http://hazebrouck.histo-nord.com>

En mettant ainsi en ligne son actualité mais aussi la richesse de son passé, notre collège se montre un réel acteur dans notre société numérique.

## ANCIENS ELEVES

Plus de 1500 anciens élèves sont également présents sur le réseau social Facebook... dans le groupe [Saint-Jacques Hazebrouck]



### **Domaine 1**

S'approprier un environnement en réseau

### **Domaine 2**

Règles et usages de l'Internet

### **Domaine 3**

Composer un document numérique

### **Domaine 4**

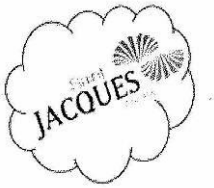
Chercher des informations par voie électronique

### **Domaine 5**

Communiquer et échanger

## LE BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DU COLLEGE

CORINNE DECONINCK



L'orientation est une étape importante. Ainsi les élèves ont à leur disposition un Bureau de Documentation et d'Information. Il aide l'élève à devenir acteur de son projet personnel pour préparer son propre avenir.

**En 6<sup>ème</sup>**, les élèves auront une approche pédagogique.

**En 5<sup>ème</sup>**, les élèves découvriront des métiers tout en élaborant une affiche.

**En 4<sup>ème</sup>**, les élèves auront un regard concret sur le métier de leur choix en pratiquant un stage d'observation en entreprise

**En 3<sup>ème</sup>**, c'est le moment de l'orientation, le moment de choisir entre les différentes filières et différents diplômes. Les élèves pourront mieux appréhender les professions encore inconnues en utilisant des jeux sur les métiers.

Lieu d'écoute, de découvertes et d'informations, le BDI s'adresse également aux parents désireux d'accompagner leur enfant dans leur démarche d'orientation.

### *Horaires (sur rendez-vous)*

*Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H 00 à 11 H 15*

*et de 13 H 30 à 17 H 30*

*Fermé le mercredi*

## DISTRIBUTION DES LIVRES AU COLLEGE



Les livres seront remis aux élèves le jour même de la rentrée. En principe, la gratuité totale des manuels scolaires leur sera assurée. Toutefois, la référence de l'élève sera notée sur les livres. Des amendes seront exigées pour tout manuel perdu ou dégradé ou rendu en retard. Les cahiers de travaux pratiques sont fournis en plus.

## TRAVAUX

EMMANUEL VERSCHAEVE

### AU COLLEGE



Le Collège se dote d'un nouveau Centre de Documentation et d'Information (CDI), ainsi que d'un nouveau Bureau de Documentation et d'Information (BDI) qui seront opérationnels à la rentrée scolaire. Une nouvelle salle informatique d'une capacité d'accueil de 30 élèves jouxtera le futur CDI. Il est également prévu le remplacement de 20 fenêtres du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du fond de cour. Enfin des travaux de terrassement s'effectueront au niveau du parking situé rue Nicolas Joseph Ruysen.

### AU LYCEE

La création d'une salle d'étude est prévue au second étage de l'aile centrale (en lieu et place de l'ancien internat des garçons). Les travaux devraient débuter courant juillet pour se terminer en décembre prochain.

## LES ENSEIGNANTS DU COLLEGE PRIVE SAINT JACQUES

Mme Isabelle ACQUART (mathématiques)

Mme Béatrice AVEZ (EPS)

M. Christophe BARATTE (EPS)

Mme Corine BECCART (mathématiques)

Mme Brigitte BLAISE (technologie, arts plastiques)

Mme Francine BODDAERT (histoire géographie)

Mme Stéphanie BOUTILLIER (anglais)

Mme Sandrine BRIFFAUT-VERSEUR (lettres classiques)

Mme Caroline BRION (lettres modernes)

M. Philippe BROUTEELE (hist géo, éducation civique)

Mme Marylène CARDINAEL (lettres modernes)

Mme Michèle CASAERT (allemand)

Mme Carole CATTY (espagnol)

Mme Mélanie CHRETIEN (lettres modernes)

Mme Marie-Geneviève DEBOUDT (lettres modernes)

M. Christophe DECLERCK (SVT)

Mme Anne DEHAUDT (lettres classiques)

M. David DEREPE (EPS)

Mme Sylvie DEVAUX (espagnol)

Mme Aurélie DUCROCQ (histoire géographie)

Mme Yvette FRANCHI (technologie)

Mme Nelly GALLIAERDE (allemand)

Mme Marie-Christine GAMBIER (anglais)

Mme Catherine HEYMAN (SVT)

Mme Sophie LANDROIT (hist géo, éducation civique)

Mme Marie LASSUE-BAJEUX (anglais)

Mme Corinne LEBLOND (lettres modernes)

Mme Nathalie LEFEBVRE (SVT)

Mme Betty LEFER (mathématiques)

Mme Laurence LEMAITRE (documentaliste)

M. Philippe LHERMITTE (sciences physiques)

Mme Virginie LOGIE (sciences physiques)

M. Thierry MAHAUDEN (technologie)

M. Patrick MALLE (SVT)

Mme Corinne MERLIER (anglais)

Mme Christiane MORASSUTTI (mathématiques)

M. Guillaume PANNEQUIN (éducation musicale)

Mme Catherine PENIN (anglais)

Mme Charline ROZMARYNOWSKI (EPS)

M. Jean-Michel SAUS (anglais)

Mme Claudette SIMON (éducation musicale)

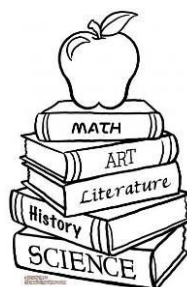
Mme Nathalie TIMMERMAN (mathématiques)

M. Vincent VANDENBERGHE (EPS)

Mme Karine VANDENBOSSCHE (anglais)

M. Bernard VERQUERE (arts plastiques)

Mme France VERRIEZ (hist géo, éducation civique)



# LES ENSEIGNANTS DU LYCEE PRIVE SAINT JACQUES

M. Emmanuel ALLIOUX (mathématiques)	Mme Aurélie JOURDIN (espagnol)
M. Jean-Pierre BAILLEUL (histoire géographie)	Mme Laurence KABUTH (STE)
Mme Thérèse BARBIER (anglais)	M. Jean-Marc KAZMIERCZAK (STE)
M. Abderrahmane BARRAK (STE)	Mme Françoise KERVELLA (anglais)
M. Laurent BECLIN (sciences physiques)	Mme Sandrine LAGATIE (anglais)
Mme Marie-Noëlle BEHAEGEL (documentaliste)	M. Emmanuel LAMESCH (sciences physiques)
Mme Aurélie BERNARD (EPS)	Mme Lucile LARROQUE (lettres)
Mme Anne BERTELOOT (histoire géographie)	M. François LEMAIRE (sciences physiques)
Mme Stéphanie BONAMI (lettres)	Mme Sandrine LEMAIRE (sciences physiques)
M. Benoit BOULINGUIEZ (SES – économie)	M. Philippe LHERMITTE (sciences physiques)
Mme Valérie BOURGEOIS (STE)	M. Emmanuel LORIDAN (philosophie)
Mme Aline BOUTIN (documentaliste)	Mme Maria LORIDAN (espagnol)
Mme Jacqueline BOUVILLE (STE)	Mme Sylvie MAERTEN (documentaliste)
M. Philippe BROUTEELE (histoire géographie)	M. Patrick MALLE (SVT)
M. Philippe CARRE (mathématiques)	M. Philippe MOENECLAËY (mathématiques)
Mme Carole CATTY (espagnol)	M. Pierre MOREL (histoire géographie)
Mme Delphine CHOQUEL (SVT)	Mme Sylvaine ODEN (lettres modernes)
M. Alphonse CONGET (latin – grec)	Mme Sophie PAILLART (histoire géographie)
Mme Sabine de RIEUX (philosophie)	Mme Francine PARES (STE)
M. Thibaut de RIEUX (mathématiques)	Mme Marie-Laure PAUWELS (anglais)
Mme Céline DELANNOY (histoire géographie)	M. Bruno PECQUEUR (lettres)
Mme Florence DELASSUS (SVT)	Mme Anne-Sophie PETITPREZ (mathématiques)
M. Philippe DELPIERRE (EPS)	M. Jean-Marie PODVIN (sciences physiques)
Mme Elisabeth DILLIES (EPS)	Mme Nathalie POREYE (mathématiques)
M. Christophe DUBAELE (anglais)	Mme Odile PROVENCE-REBENA (allemand)
M. Eric DUSAUTOIS (STE)	Mme Angélique TAFFIN (lettres)
Mme Julie FERMENTEL (SVT)	Mme Anne TELLIER (lettres modernes)
Mme Nelly GALLIAERDE (allemand)	Mme Sophie TEVENAZ (SES, économie)
Mme Flavie GRYSLEYN (mathématiques)	M. Jean-Sébastien THIBAUT (sciences physiques)
Mme Fabienne HAMEAUX (SVT)	Mme Karine VANDENBOSSCHE (anglais)
Mme Christine HARS (histoire géographie)	Mme Emmanuelle WINGFIELD (sciences physiques)
Mme Catherine HEYMAN (SVT)	Mme Emilie WOUTS (lettres modernes)
M. Dimcé IVANOVSKI (mathématiques)	



## LES LAUREATS DU BREVET DES COLLEGES – SESSION 2011

### **TROISIEME A**

BAUWE Agnès  
BECUE Elise  
BOCQUET Alice  
BOUISSON Alexine  
BOVERON Romain  
CRESSON Valentine  
DEBUSSCHERE Louise  
DEBUYSER Adrien  
DERHILLE David  
DERHILLE Elvina  
DEVOS Constant  
GILLIOT Romain  
LAPERRE Marion  
LEBLEU Laure  
LECOUSTRE Marie  
MOUNGARI Sarah  
PATTIN Morgane  
REIFFERS Apolline  
SCHOONAERT Rémi  
TEVENAZ Samuel  
THOOR Paul  
VAN ROBAEYS Marc  
VERMERSCH Jeanne

### **TROISIEME B**

BARREZEELE Antoine  
BERTELOOT Quentin  
BOULOGNE Marine  
BUYSE Laurie  
CLEENEWERCK Thomas  
CORION Agathe  
DENOYELLE Juliette  
DESCAMPS Claire  
DEVAUX Romain  
DUFOUR Marie  
DUPOND Thomas  
HENNIN Frédérique  
HERVE Baptiste  
HUYGHE Thibaut  
LEROY Paul-Marie  
MALTESE Lisa  
MARTINEZ-ST OMER Reine  
ROUSSEL Quentin  
ROUSSEZ Edouard  
VAN INGHELANDT Matthieu  
WATTEZ-BOUQUET Philippine

### **TROISIEME C**

BECART Jean-Lou  
CATTEZ Honorine  
CODDEVILLE Raphaël  
CONNART Adrien  
COUTSIERS Marie  
DEBAECKER Quentin  
DELATTRE Manon  
DEVULDER Camille  
DISABLEU Camille  
GOMBERT Lucie  
HOTTE Océane  
LEMAIRE Jacques-Antoine  
MERLEVEDE Bastien  
MERLIN Thomas  
MESSEN Quentin  
ROUVROY Cédric  
SMAGGHE Salomé  
TACQUET Léopold  
VERSTAEVEL Alexandre

### **TROISIEME D**

BACLET Thomas  
BAERT Charlotte  
BELLEVAL Léonie  
BERTELOOT Mickaël  
BODDAERT Clément  
CLEENEWERCK Antoine  
DELARUE Louis  
DEWYNTER Inès  
EDMONT Lucien  
EVERAERE Ophélie  
FAILLIE Marie-Angélique  
GOSELIN Salomé  
LEMPERIERE Clara  
LICOUR Juliette  
MOENECLAËY Héroïse  
PEENAERT Justine  
PUND Victor  
ROLLAND Grégory  
SERRURE Marie  
TRIQUET Charlotte  
TROUVILLIEZ Nicolas  
VAN DEN DRIESSCHE Edwin  
VANBERTEN Maxence  
VANDEVOORDE Edouard  
WESTERLIN Laury

### **TROISIEME E**

BAILLEUL Marion  
BEYTS Nicolas  
BODDAERT Maurinne  
BODENGHIEU Robin  
CAROUX Louis  
COCU Pauline  
DEGROOTE Octavie  
DUCROQUET Mathieu  
EVERAERE Thomas  
LARDEUR Théophile  
LASUE Alexandre  
LEFEBVRE Alice  
LEFEVRE Julie  
LHOR Elodie  
MOREEL Elise  
OUMSALEM Thomas  
PAUCHET Manon  
PODVIN Philippine  
PUND Joséphine  
QUENU Mathilde  
SERRURE Emilien

### **TROISIEME F**

ADOU Océane  
ANQUETIL Amélie  
BEHAGUE Guillaume  
BICA Mariana  
BOSSAERT Héroïse  
BOURMONT Marie  
BRASSARD Clotaire  
CLABAUX Constance  
DARQUES Axelle  
DEBRIL Valentin  
DECRETON Victor  
DUMONT Clémence  
FARDEL Margaux  
FAUQUEMBERGUE Elodie  
FERTIN Milan  
INGELAERE Hugo  
LEJEUNE Damien  
LHOR Christopher  
MALTESE Kévin  
MESMACQUE Claire  
PENIN Valentin  
VAN INGHELANDT Pierre  
VOLPOET Samuel

# NOS BACHELIERS 2011



## TERMINALE 1

BAROUX Ségolène  
BORTEEL Jeanne  
BRIENNE Manon  
DAUSCHY Hélène  
DEBRIL Julie  
DECAUCHY Apolline  
DELATTRE Camille  
DEVASSINNE Marie  
FLAMEIN Laura  
HAUWEN Agnès  
LEFEBVRE Géraud  
LEFEBVRE-de RIEUX Amélie  
MAMETZ Priscilla  
MARTEL Justine  
MEENS Ophélie  
MEKHLOUF Elodie  
NOWAK Valentine  
SABRE Julie  
SMITH Noémie  
VERLYCK Pierre

## TERMINALE 2 ES

ALARCON Camille  
BALLOY Justine  
BAUW Alice  
BOSSE Eugénie  
BUTEZ Alice  
CREPIN Tatiana  
DAMAREY Guillaume  
DENIS Maxime  
DEQUIDT Cécile  
DESUMEDT Clélia  
FAUQUEMBERGUE Ingrid  
FOURNIER Matthieu  
GALLOIS Martin  
GOSSEY Agathe  
HERMANT Céline  
INGLARD Grégoire  
LELEU Alexandre  
LENER Luca  
ROUSSEZ Joséphine  
SPANNEUT Julien  
VAN ELSLANDE Adeline  
VERHAEGHE Adrien  
WOESTELANDT Louise

## TERMINALE 3 ES

ATTAR Aniss  
BEYAERT Léa  
BOIDIN Alexandre  
BRAEMS Rémi  
CATTY Sarah  
CONNART Ophélie  
DEBRIL Pauline  
DECOURCELLE Margaux  
DEMAN Clémence

DENISSELLE Julien  
DERAM Fiona  
DESPRINGRE Alice  
DEVASSINE Pauline  
DUFOUR Rachel  
FIQUET Maxime  
GARAMPON Louise  
LEGRAND M. Charlotte  
LESPAGNOL Louise  
LORIOT Anaïs  
MAESE Justine  
MESSEN Elodie  
THYS Justine  
VAN INGHELANDT Aurélien  
VANBERTEN Corentine  
VANDAELE Paul  
VERDRU Florent  
WECXSTEEN Elodie

## TERMINALE 4 S

BAILLEUL Sonia  
BARBE Benoît  
BONCOURRE Audrey  
BONDUAUEUX Pierre-Marie  
CARDON Manon  
DEBUYER Anaïs  
DEFFONTAINE Coralie  
DEFRANCE Déborah  
DEMAN Elise  
DUPOND Sophie  
FUMERY Gwendoline  
GLORIAN Vianney  
HENNION Florencio  
HEQUET Laurine  
LANDRE Justine  
LETERME Bérangère  
LUTTUN Pierre-Guy  
MORDACQ Laurine  
MOREL Grégoire  
POIRET Camille  
ROELANDT David  
VANDEVOORDE Elise  
VANHILLE Caroline  
VARLET Marion  
WAELS Baptiste  
WILS Benjamin  
WYLLEMAN Amandine

## TERMINALE 5 S

BAJEUX Louise  
BENEZECH Jean  
BRASSARD Vanina  
CARLIER Mélanie  
CARLIER Yohan  
CATOEN Valentin  
CAULIER Alice  
CIESIELSKI Martin  
CODDEVILLE Louis

COMYN Faustine  
COUTSIERS A. Charlotte  
DEBAVELAERE Vianney  
DECROCK Rémi  
DELEBARRE Mathilde  
DEMEYER Romain  
DESFOSSÉS Sabrina  
DEVEYER Henri  
DOOZE Constance  
FLAN Baptiste  
GOCHON Loïc  
GRAMMONT Flavien  
JOURDAIN Charles  
LENGRAND Emilie  
LEQUIEN Caroline  
PERSYN Gautier  
PRIEM Rémy  
PROVO Edouard  
ROLLAND Geoffrey  
TIRLEMON Alyzée  
VANHILLE Gaëlle  
VERAGUE Jérémy

## TERMINALE 6 S

BAILLEUL Ludovic  
BERTON Pierre-Yves  
BEUN Anthony  
BLERVAQUE Rémy  
BOSQUART Louis  
DECONINCK Maureen  
DELEFORTRIE Bertrand  
DELPLACE Alexandre  
DEMAREY Simon  
DHAINAUT Mickaël  
DUBOIS Elise  
DURETETE Corentin  
FRANCHOIS Bastien  
GALLIARD Lydéric  
JOURDAIN Cyril  
LECOCQ Baptiste  
LESCROART Rémi  
LIEFOOGHE Yoann  
OBATON Constance  
RICOUR Emma  
SIX Pierre  
SMAGGHE Cyril  
VANPEENE Caroline  
VARIN Jérôme  
VERRON Thibault  
VERSTAVEL Clément  
WAREMBOURG Delphine

## TERMINALE 7 S

BACQUELE Andréa  
BAERT Arthur  
BAUDENS Damien  
CAFFET Solène  
CARDINAEL Céline  
CUVELIER Louis  
DEBOUDT Julien  
DELOBEAU Apolline  
DELOBEAU Iris  
DEVOS Lucie  
DUBRULLE Anne-Laure  
GALOO Lola  
HORVAT Sylvain  
HUYGHE Amandine  
JOLY Julienne  
LEBEL Nathan  
MEKERKE Adèle  
ONRAET Julien  
PERSYN Vianney  
PETITPREZ Justine  
PIGNION Elise  
RYCKEWAERT Justine  
VALENCOUR Etienne  
VAN INGHELANDT Loïc  
VANDENBROUCKE Marianne  
VERMERSCH Marthe  
WEILLAERT Mélanie  
ZIELILNSKI Mathilde

## TERMINALE 9 STG

BARA Edouard  
BEAUSSART Morgane  
BEN SOLTAN Elisabeth  
BIBANG Paul-Alexandre  
BONNEL Florian  
COCU Gauthier  
DECHERF Alexis  
DEVRIENDT Amandine  
LORIDAN Pierre  
MAERTEN Clémence  
MALTESE Lamia  
MASSON Grégoire  
MONTIGNIES Nicolas  
OLIVIER Grégory  
QUESTE Nicolas  
RAHOUT Déborah  
RAIS Myriam  
SAELEN Adrien  
TRASSAERT Paul  
VANDENBAVIÈRE Camille  
VANTRIEMPONT Rémi  
VERNIER Pierre  
VILAIN Boris  
WYNCKE Emy

*"C'est comme une fête de voir de si nombreux jeunes sur la colline, ensemble dans une telle diversité. Cela nous donne la grande espérance qu'une humanité en paix est possible".*

## TAIZE : PELERINAGE DES LYCEENS DU 28 OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011

Toi qui es porté par l'ambiance des grands rassemblements, du chant en polyphonie, de la vie communautaire,  
 Toi qui veux partager tes doutes, tes questions, tes soucis, tes joies avec d'autres jeunes,  
 Toi qui veux (re)découvrir la foi chrétienne, la prière, la vie d'une communauté religieuse,  
 Toi qui acceptes de te laisser bousculer par la Parole de Dieu  
 Toi qui mets la fraternité et l'amour de son prochain au centre de la vie,  
 Toi qui as entendu parler de Taizé avec le désir d'y participer un jour... ou au moins de te laisser interpeller,

Les frères de la communauté de Taizé t'invitent à les rejoindre **du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2011** pour le pèlerinage diocésain des lycéens.  
 Participation aux frais : 115 euros.  
 Les formulaires d'inscription seront disponibles dès la rentrée.  
 Viens te renseigner, voir les photos de l'an dernier, viens nous rejoindre !

### Et pour les parents ?

Ce pèlerinage est aussi un appel et une occasion pour nous, parents, de cheminer dans la foi, avec nos enfants, de redécouvrir à leurs côtés l'Evangile et la prière.  
 Pour que ce pèl à Taizé se déroule dans de bonnes conditions, les frères de la communauté demandent un accompagnateur adulte pour 7 jeunes.  
 Nous avons besoin de vous pour permettre au plus grand nombre de jeunes de partir et de vivre ce pèlerinage.  
 N'hésitez pas à contacter Isabelle Moeneclaeys au lycée ou aussi sur [pastorale\\_stj@clubinternet.fr](mailto:pastorale_stj@clubinternet.fr), si vous avez le souhait de les accompagner pour vivre cette démarche.  
 Un grand merci !

### LA RETRAITE DIOCESAINE DES TERMINALES :

#### "UNE PAUSE DANS TA VIE, UN ELAN POUR TA VIE"

Comme chaque année, les Terminales auront la chance de pouvoir participer à la retraite diocésaine à Merville. Elle aura lieu du **29 au 31 janvier 2012**.

Cette démarche fait partie intégrante du projet éducatif que l'établissement propose à vos enfants. Il s'agit de vivre, avec d'autres élèves de terminale venus de tout le diocèse, 3 jours d'orientation humaine. Ce projet qui s'articule sur les valeurs de l'Evangile est ouvert à tous, quelles que soient vos convictions. Au cours de cette retraite se succèdent des temps d'enseignement, des témoignages, des échanges en équipe d'élèves, une veillée festive, des temps de prière et de célébration, des moments de réflexion personnelle. Trois thèmes seront parcourus : les changements liés à la future vie d'étudiant, les valeurs et les choix essentiels pour notre vie d'adulte toute proche, les engagements de la vie affective que nous construisons.

**Inscriptions dès réception de l'information dans votre classe et avant début décembre au plus tard – prix approximatif : 69 euros.**



### LE PELERINAGE DES SECONDES A LOURDES



*Brancardier, hospitalière : c'est grâce à toi que les personnes malades peuvent vivre leur pèlerinage. Grâce à toi, elles peuvent cheminer.*

En seconde, tu auras la chance de pouvoir te mettre au service des personnes malades à Lourdes au cours d'une semaine de pèlerinage, avec d'autres jeunes, qui comme toi, choisissent d'être brancardiers ou hospitalières durant une semaine. Une expérience forte et inoubliable qui te fera redécouvrir l'Eglise, creuser ta foi, grandir en humanité, te donnera à vivre la fraternité au quotidien, et t'ouvrira à de nouveaux horizons !

**Les dates sont déjà connues : du 13 au 19 juin 2012.**

**Prix approximatif : 250 euros.**

*Tes deux mains, tes deux pieds et ton sourire... il n'en faut pas plus pour vivre la fraternité !*



*Par ta présence et ta prière, même timide, tu permets au plus grand nombre de creuser sa foi.*



*La vie communautaire du groupe des jeunes, des moments forts et du rire !*

### LA CONFIRMATION : UN CHEMIN POUR OSER DIRE SA FOI

La confirmation est proposée dans le cadre de la pastorale du lycée à tous les jeunes à partir de la seconde. Le parcours se vit en lien avec le doyenné et l'ensemble des lycées de celui-ci.

Pour le prochain parcours, les inscriptions auront lieu à partir du printemps prochain. En effet, les jeunes qui se préparent actuellement à recevoir la confirmation recevront le sacrement entre Pâques et la Pentecôte 2012.

Le cheminement alterne week-end de retraite, rencontres en petites équipes, veillées, célébrations.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de contacter Isabelle Moeneclaey ou l'un de vos enseignants au lycée.

### RAPPEL DES DATES POUR LE PARCOURS ACTUEL

- Septembre : temps d'équipe chez le couple accompagnant votre équipe
- 08 et 09 octobre 2011 : 2<sup>ème</sup> week-end de retraite à Merville
- Vacances de Toussaint : pèlerinage à Taizé
- Novembre : temps d'équipe
- 10 et 11 décembre 2011 : 3<sup>ème</sup> week-end à Merville.



## L'AGENDA DU TRIMESTRE

Mercredi 31 août 2011 : de 8H à 11H30 : distribution des livres aux Terminales L, ES, STG

Mercredi 31 août 2011 de 13H30 à 16H30 : distribution des livres aux terminales S

Les 29, 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2011 : cours de vacances de l'A.P.E.L (corrections)

Vendredi 02 septembre 2011 : rentrée des enseignants

Dimanche 04 septembre 2011 à 17 H 30 : rentrée des internes de Seconde

Lundi 05 septembre 2011 : rentrée des élèves du collège, de Seconde et de BTS

Lundi 05 septembre 2011 à 18 H 30 : rentrée des internes de Première et Terminale

Mardi 06 septembre 2011 : rentrée des élèves de Première et Terminale

Vendredi 16 septembre 2011 : Opération Pizzas (A.P.E.L)

Vendredi 16 septembre 2011 à 18 H 00 réunion des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> à la chapelle

Samedi 17 septembre 2011 à 9 H 00 : réunion des parents d'élèves de Seconde

Samedi 17 septembre 2011 à 12 H 00 : remise des diplômes du Baccalauréat

Vendredi 07 octobre 2011 à 20 H 00 : Assemblée Générale de l'A.P.E.L Saint Jacques

Samedi 08 octobre 2011 à 12 H 00 : remise des diplômes du Brevet des Collèges – ancien restaurant scolaire

Mardi 11 octobre 2011 : cross du Collège

Samedi 15 octobre 2011 à 10 H 00 : formation des parents correspondants

Lundi 14 novembre 2011 à 15 H 00 : concert de l'Orchestre National de Lille dans la salle Jean Bouin pour les élèves de Seconde

Samedi 26 novembre 2011 à 9 H 00 : réunion de parents CM2 (futurs 6<sup>èmes</sup>) - ancien restaurant scolaire

Vendredi 02 décembre 2011 : Téléthon

Samedi 10 décembre 2011 : réunion de parents 3<sup>ème</sup> (orientation, présentation des lycées) dans la chapelle

Samedi 28 janvier 2012 : loto de l'A.P.E.L St Jacques au restaurant scolaire

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

### Vacances de Toussaint :

Du samedi 22 octobre 2011 après les cours au jeudi 03 novembre 2011 au matin

### Vacances de Noël :

Du samedi 17 décembre 2011 après les cours au mardi 03 janvier 2012 au matin

### Vacances d'Hiver :

Du samedi 25 février 2012 après les cours au lundi 12 mars 2012 au matin

### Vacances de Printemps :

Du samedi 21 avril 2012 après les cours au lundi 07 mai 2012 au matin

## NOTRE COMMUNAUTE S'AGRANDIT



**Julie** chez Sandrine et François LEMAIRE le 21 avril 2011

**Zéphyr** chez Marie et Fabrice VILCOQ-BOCQUET le 02 mai 2011

**Louis** chez Caroline et Stéphane MULLIEZ-DEPOERS le 07 juin 2011



## ASSOCIATION ENVOL

Neige, Ski, Snow-blade, Patinoire avec l'Association Envol  
pour les 9-13 ans et les 14 ans et plus

L'Association ENVOL, plus de 30 ans d'expérience, organise aux Gêts Morzine au chalet de la Combe, deux séjours de neige ouverts à tous, pendant la deuxième semaine des vacances d'hiver.

**Départ : vendredi 02 mars 2012 à 20 H 30 d'Hazebrouck**

**Retour : samedi 10 mars 2012 vers 10 H 30 à Hazebrouck**

Dans un cadre qui a gardé toute son authenticité, la station des Gêts reliée à celle de Morzine offre un domaine skiable de 110 km de pistes permettant à chacun de trouver la descente qui lui convient pour progresser et éprouver les très agréables sensations de la glisse.

Le chalet de la Combe, agréé Education Nationale et Jeunesse et Sports, bien agencé pour l'accueil des jeunes, permet à chaque groupe de vivre à son rythme. Situé à proximité des pistes, il donne la possibilité, si la météo est défavorable, de revenir prendre un repas chaud le midi. Un local au pied des pistes est à la disposition du groupe pour le rangement des chaussures et des skis.

Ne tardez pas à prendre contact directement avec l'Association ENVOL  
La capacité du chalet limite le nombre de places.

Ces vacances à la neige sont encadrées et animées par des équipes diplômées, dynamiques, bien sensibilisées à l'encadrement actuel d'adolescents. Déclarées à la Jeunesse et Sports, elles permettent aux familles de bénéficier des différentes aides aux vacances. Les chèques vacances sont acceptés.

Rencontre avec l'équipe d'animation le samedi 28 janvier 2012 après-midi.

### Renseignements et inscriptions :

Association ENVOL – 121 rue Warein 59190 HAZEBROUCK

Tel : 03.28.41.90.51 – fax : 03.28.41.90.45 – courriel : [envolasso@nordnet.fr](mailto:envolasso@nordnet.fr)

Permanence le mercredi après-midi de 14 H 00 à 17 H 00

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

SANDRINE PRINCE – PRESIDENTE



L'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) est une association de type loi 1901, sans but lucratif et uniquement composée de **bénévoles**. Elle est totalement intégrée dans une structure nationale l'UNAPEL dont le siège est situé 16 rue Négrier à LILLE.

### Nos missions essentielles

- ❖ Participer à la vie de l'Établissement (accueil des nouveaux parents, formation des parents correspondants, bureau de documentation et d'information, organisation de manifestations diverses),
- ❖ Représenter les parents d'élèves au sein des établissements et auprès des instances de l'Enseignement Catholique,
- ❖ Apporter aux familles des services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation (mise en place des cours de révision d'été)

Le Bureau de Documentation et d'Information présent dans le Collège et le Lycée est animé par des parents bénévoles. Il a pour rôle de renseigner les parents et les élèves sur les études et les métiers. Il assure également l'organisation des réunions d'information, des journées carrières, des forums professionnels. L'APEL sollicite quelques parents volontaires pour renforcer le B.D.I du Lycée à partir de la rentrée de septembre 2011. Si vous avez envie de participer à cette mission, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès des membres de l'APEL.

## Nos actions au cours de l'année 2010/2011

Un loto (1er lot un I Pad), une opération " galette des Rois ", présence de l'APEL aux différentes opérations "portes ouvertes" du Collège et du Lycée Saint-Jacques, aide ponctuelle dans les manifestations théâtrales du Collège et du Lycée, mise en place des cours de révision d'été durant la dernière semaine du mois d'août (Lycée).

## Nos subventions accordées en 2010/2011

- ❖ Subvention allouée à hauteur de 1.000 € pour le projet pédagogique des classes linguistiques niveau troisième.
- ❖ Subvention de 1.000 € pour le théâtre des 3<sup>èmes</sup>
- ❖ Subvention de 250 € pour le train rose de Lourdes (lycée) et 250 € pour le pèlerinage à Lourdes des élèves de 4<sup>ème</sup>.
- ❖ Soutien financier en faveur des familles en difficulté pour permettre aux élèves de participer aux échanges linguistiques et sorties pédagogiques.
- ❖ Subvention de 300 € en faveur du théâtre du lycée – spectacle Come Bac
- ❖ Soutien financier au projet des Secondes dans le cadre de la nouvelle réforme (1000 €)

## Dates importantes à retenir

- ❖ Opération Pizzas le vendredi 16 septembre 2011
- ❖ Assemblée générale le vendredi 07 octobre 2011
- ❖ Réunion de formation pour les parents correspondants 2011/2012 le samedi 15 octobre 2011 à 10 H 00
- ❖ Loto samedi 28 janvier 2012 au restaurant scolaire du Collège Saint-Jacques

## VOS CONTACTS

Lycée Privé Saint Jacques  
58 rue de la Sous Préfecture  
59190 HAZEBROUCK

[contact@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:contact@stjacques-hazebrouck.fr)  
<http://www.stjacques-hazebrouck.fr>

Collège Privé Saint Jacques  
60 rue Warein  
59190 HAZEBROUCK

[contact@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:contact@stjacques-hazebrouck.fr)  
<http://college.stjacques-hazebrouck.fr>

M. Jean-Pierre BAILLEUL – Directeur  
[bailleuljp@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:bailleuljp@stjacques-hazebrouck.fr)

M. Emmanuel VERSCHAEVE – Econome  
[verschaevee@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:verschaevee@stjacques-hazebrouck.fr)

M. Jean-Marc KAZMIERCZAK  
Directeur-Adjoint du Collège  
[kazmierczakjm@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:kazmierczakjm@stjacques-hazebrouck.fr)

M. Thibaut de RIEUX  
Directeur-Adjoint du Lycée  
[derieuxt@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:derieuxt@stjacques-hazebrouck.fr)

M. François TRESCH  
CPE du Collège  
[treschf@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:treschf@stjacques-hazebrouck.fr)

Mme Naïma HARDY  
Conseillère d'Education au Collège  
[hardyn@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:hardyn@stjacques-hazebrouck.fr)

M. Reynald CZAINSKI  
CPE du Lycée  
[czainskir@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:czainskir@stjacques-hazebrouck.fr)

Melle Sylvaine ODEN  
Assistante Pédagogique Lycée  
[odens@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:odens@stjacques-hazebrouck.fr)

Mme Nathalie LEFEBVRE  
Assistante Pédagogique Collège  
[lefebvren@stjacques-hazebrouck.fr](mailto:lefebvren@stjacques-hazebrouck.fr)

Mme Sophie VANHECKE  
Responsable de l'Internat  
06.19.47.52.19

Mme Isabelle MOENECLAËY  
Responsable Pastorale Lycée  
[pastorale\\_stj@clubinternet.fr](mailto:pastorale_stj@clubinternet.fr)